

Formation ENVIRONNEMENT

Programmes statistiques 2008

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES

- Institut français de l'environnement - IFEN..... 2

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME

Département des observatoires, des coûts et de la planification des déchets 14

Extraits de programmes statistiques 2008 examinés par d'autres formations du Cnis 16

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Ce sont notamment la prévention contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la politique de l'eau, la prévention des risques naturels et technologiques, le développement durable. Certaines actions décidées par le gouvernement à l'issue du **Grenelle de l'environnement** fin octobre 2007 pourront conduire à développer certains travaux de l'Ifen : cela concernerait en particulier les indicateurs globaux d'environnement et de développement durable et, de ce fait, les comptes de l'environnement ainsi que les éco-activités et les emplois qui lui sont liés.

Les travaux de l'IFEN sur la connaissance environnementale s'articulent selon trois axes :

- la connaissance de l'état et de l'évolution des milieux naturels et de la biodiversité,
- la connaissance des pressions exercées sur l'environnement par les activités économiques et humaines,
- la connaissance des impacts de l'environnement sur l'économie et la société, notamment les éco-entreprises, les emplois liés à l'environnement.

Etat des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) **Sol** dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans, l'Ifen continuera à participer, notamment avec l'INRA, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

- l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 1/100 000 ème)
- le rassemblement d'autant de données d'analyses de sol existantes que possible (BDAT : base de données d'analyses de terre)
- la mise en œuvre d'un programme de mesure de paramètres indiquant la qualité des sols sur un ensemble de points statistiquement représentatif (Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, RMQS), indispensable pour évaluer les biais des données, beaucoup plus nombreuses, de la BDAT.

La couverture complète du territoire métropolitain par le RMQS sera achevée d'ici 2008-2009.

S'agissant de la **nature** et de la biodiversité, des travaux sont prévus pour améliorer la connaissance des espaces protégés et l'évaluation du patrimoine naturel.

Pressions et impacts des activités (économie, ménages)

Les préoccupations de développement durable impliquent de connaître les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement. Deux types d'outils peuvent fortement y contribuer :

- les comptes de flux de matières et leurs indicateurs dérivés, qui analysent l'économie du point de vue des échanges de matières, de l'extraction des ressources aux rejets de polluants et la mise en décharge de déchets ;
- NAMEA (National Accounting Matrix including Environmental Accounts), qui analyse au niveau des branches d'activités les liens entre l'économie monétaire et la production de polluants, de déchets ou la consommation de ressources.

Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat), l'Ifen continuera à développer des applications de Namea et démarrera, en liaison avec les autres services statistiques, une activité pluriannuelle visant à établir et actualiser des comptes de flux de matières à l'échelle macroéconomique. Des enquêtes statistiques existantes pourront être exploitées à cet effet.

L'Ifen élaborera la seconde réponse au règlement statistique européen n°2150/2002 sur les déchets (RSD) due au 30 juin 2008 (voir point 2).

L'Ifen commencera également de préparer la 4^{ème} enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement (voir point 2)

Risques, économie et société

Après la phase d'inventaire des bases de données en **santé-environnement** et la mise au point d'un catalogue, l'Afsset et l'Ifen ont lancé en 2007 une étude auprès des laboratoires de recherche et organismes spécialisés en ce domaine pour expertiser les lacunes et points d'amélioration du système d'information. Les résultats attendus devraient ouvrir des propositions d'actions visant ces améliorations.

L'évaluation des enjeux vulnérables au **risque** d'inondation utilise soit le RIL quand il est disponible pour une caractérisation fine des enjeux, soit les données communales du recensement 1999 et les bases géographiques de couverture des sols (Corine Land Cover, BD Carto) pour des dénombrements. En 2007, pour les variables logements et populations, ces méthodes sont applicables à n'importe quel risque ou nuisance défini sur le territoire métropolitain par un périmètre géo-référencé. Les résultats de ces estimations sont toutefois fragiles pour les petites communes et n'ont de sens qu'à un niveau suffisamment agrégé, le croisement département* bassin versant par exemple.

En 2008, en liaison avec le développement des travaux à l'Insee, la démarche sera étendue à de nouvelles variables : les établissements, l'emploi, les équipements. Par ailleurs, une version améliorée des modèles d'estimations des densités de population, sur les territoires infra-communaux ne bénéficiant pas du RIL, sera réalisée afin d'améliorer la précision des résultats.

Synthèses

Plusieurs nouveautés concernent les **comptes des dépenses de protection de l'environnement** et en particulier :

- la perspective de publier des résultats sur le domaine des sols qui comprend les eaux souterraines,
- la perspective d'élargir le champ des comptes aux énergies renouvelables,
- la mise en application sur le domaine des déchets des investissements méthodologiques entrepris en ce qui concerne le partage volume/prix.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les enquêtes annuelles d'entreprises (secteurs 90, 41 et 37), les comptes des collectivités locales et notamment les comptes des communes et de leurs groupements et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution").

Ces enquêtes ou documents administratifs devraient connaître des modifications affectant l'élaboration des comptes de l'année 2006, publiés en 2008. D'une part, le seuil démographique d'application de la nomenclature fonctionnelle intégrée à l'instruction comptable M14 est relevé de 3500 habitants à 10000 habitants à compter de l'exercice comptable 2006, d'autre part, une extension du champ de l'enquête "antipollution" aux "petits" établissements est expérimentée à l'occasion de l'enquête sur les dépenses 2006. La possibilité d'intégrer cette extension aux comptes publiés en 2008 devra faire l'objet d'une expertise sous l'égide du Sessi.

En matière d'**indicateurs**, la contribution aux travaux nationaux (avec la DDD et la DIACT) et internationaux (OCDE-EUROSTAT) portant sur les indicateurs de développement durable sera poursuivie.

Suite aux réflexions engagées en 2007 dans le cadre des activités du conseil scientifique de l'Ifen et aux demandes exprimées au Grenelle de l'environnement, l'Ifen prévoit d'entreprendre une expertise de l'« empreinte écologique » et des développements des comptes de l'environnement en vue de contribuer à une estimation d'un PIB « ajusté » de l'environnement.

Par ailleurs l'Ifen continuera en 2008 de publier son dépliant sur 10 indicateurs clés de l'environnement, ainsi que les indicateurs de performance environnementale de la France qui ont été rénovés en 2007.

L'Ifen commencera le chantier de **l'édition 2010 du rapport sur l'état de l'environnement en France**.

L'Ifen participe à un groupe de travail sur **l'évaluation des coûts engendrés par le réchauffement climatique**. Ce groupe mis en place au 1^{er} trimestre 2007 et piloté conjointement par la D4E (direction des études économiques et de l'évaluation environnementale du MEDD) et l'ONERC (observatoire pour l'étude du réchauffement climatique) travaillera jusqu'en octobre 2008. L'Ifen apporte une contribution spécifique en ce qui concerne les choix méthodologiques et se propose de jouer le rôle d'interface avec l'Insee pour l'accès aux données économiques et aux projections démographiques.

La rénovation du **système d'information de l'IFEN**, entreprise en 2006 et 2007, se poursuivra en 2008. Quatre objectifs principaux ont été retenus :

- enrichir le système d'information,
- améliorer la qualité des données mises à disposition,
- systématiser la documentation sur les données,
- faciliter l'accès aux données.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2008 au règlement statistique **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées en 2007 par d'autres services statistiques (Sessi sur les déchets non dangereux de l'industrie IAA incluses, Insee sur les déchets non dangereux du commerce, Scees sur les déchets organiques de certaines branches des IAA).

La prochaine enquête triennale sur la **gestion de l'eau et de l'assainissement**, qui devrait normalement être menée sur le terrain en 2009, devrait être présentée au Cnis en 2008. Des modifications à la marge sont possibles.

A l'instar de ce qui a été fait avec l'enquête Transport, l'Ifen pourrait proposer le rajout de quelques questions à des enquêtes sectorielles existantes.

2.2. Opinions et pratiques environnementales

Une démarche de mise en place d'un dispositif périodique d'enquêtes sur les pratiques environnementales des ménages sera lancée en 2008 pour actualiser celles qui ont été réalisées en 1998 puis en 2005 dans le cadre de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee (EPCV).

Ce dispositif comprendrait l'insertion d'un questionnaire annuel (une dizaine de questions) dans l'enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages de l'Insee (CAMME) sur les ressentis des nuisances (bruit et pollution de l'air), sur la perception de la qualité du cadre de vie et sur certaines pratiques de tri encore peu répandues. Cette enquête serait initialisée en 2008.

Par ailleurs, il est envisagé de réaliser en 2009 une enquête plus lourde (5000 questionnaires) spécifiquement dédiée aux pratiques environnementales qui reprendrait une partie de l'enquête EPCV et qui ferait l'objet d'un avis d'opportunité lors de la réunion de juin 2008.

L'ensemble du dispositif d'enquêtes Ifen sur l'opinion et les pratiques environnementales, dont le programme s'échelonne sur quatre années, et qui comprend également une enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, sera présenté dans une note spécifique complémentaire à cet avant-projet de programme.

2.3. Emplois et formations aux métiers de l'environnement

L'Ifen bénéficiera en 2008 des résultats de l'enquête CEREQ « Génération 2004 » sur l'insertion des sortants de formation initiale. Avec le sur-échantillonnage des sortants des formations environnementales, un bilan sur l'insertion des jeunes issus de ces formations sera tiré de l'enquête.

3. Opérations répétitives

3.1. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux sera effectuée et donnera lieu à un rapport destiné au parlement afin de répondre à la convention de Bâle.

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 10 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration. Par ailleurs, les exploitants d'installation de traitement de ces déchets sont eux aussi tenus d'en déclarer la nature, la quantité et le mode de traitement à l'administration. L'exploitation statistique de ces déclarations portant sur 2006 sera poursuivie pour élaborer les parties correspondantes de la réponse 2008 au règlement statistique « déchets ».

Les comptes des collectivités locales produits par la direction générale de la comptabilité publique seront de nouveau utilisés (cf. ci-dessus « Synthèses-Comptes de dépense de protection de l'environnement »).

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'IFEN veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DRIRE par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'Ifen continuera de mettre en ligne sur son site internet des **résultats régionaux**. Les portraits environnementaux des régions réalisés en 2007 seront diffusés début en 2008 et complétés par des comparatifs courant 2008.

La base de données communales sur l'environnement sera enrichie par de nouvelles variables. La nouveauté concernera aussi le domaine **du développement durable** avec la perspective de décliner les indicateurs nationaux au niveau territorial.

5.2. Aspects « environnement »

La totalité du programme de l'Ifen concerne l'environnement.

5.3. Aspects « européens »

La décision de réaliser l'opération **Corine Land Cover 2006** (CLC) en collaboration avec l'Agence européenne de l'environnement (AEE) a été prise par l'Ifen afin d'apporter un éclairage sur les évolutions intervenues depuis 2000 en matière d'occupation de l'espace. Les questions concernent en particulier l'évaluation de la dynamique à l'œuvre en matière d'étalement urbain et son impact sur l'artificialisation des territoires. CLC 2006 constituera également un outil précieux pour apprécier les changements intervenus sur le littoral ou ayant affecté les territoires agricoles. Enfin, la disponibilité d'un produit haute résolution dans le cadre de l'opération 2006 contribuera à lever l'incertitude qui entoure les superficies occupées par les forêts.

L'Ifen a fait part auprès de l'AEE de son regret concernant le fait que le projet est circonscrit au territoire métropolitain alors même que les spécificités des DOM, en particulier en matière de biodiversité, justifient le plus grand intérêt. L'Ifen essaiera de traiter les DOM en dehors du projet européen mais selon les mêmes règles.

La candidature de l'Ifen a été adressée à l'AEE au premier trimestre 2007. Le projet débutera en septembre 2007 et s'achèvera avant la fin juillet 2008.

A l'instar du règlement statistique européen sur les déchets, un nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides** pourrait être adopté en 2007 et demander des travaux en 2008.

Comme tous les deux ans, 2008 sera concernée par la recommandation d'Eurostat sur la fourniture de **matrices NAMEA**.

Le respect de la 1^{ère} fourniture à venir de comptes de **flux de matières** (nouvelle recommandation d'Eurostat) impliquera en 2008 un renforcement de l'activité démarrée en 2007.

5.4 International

L'Ifen, en tant que point focal de l'Agence européenne de l'environnement continuera d'assurer la remontée des données environnementales prioritaires à destination de celle-ci. L'Institut soutiendra les efforts de rationalisation des flux de données, initiés par le « groupe des quatre » (AEE, DG Environnement, Eurostat, Centre Commun de Recherche d'Ispra), dans le cadre du projet SEIS (Shared Environmental Information System). Projet de longue haleine, ce projet vise à améliorer la communication des données de l'échelon national, voire infra-national, vers les institutions européennes en allégeant la charge de gestion sur les Etats et en éliminant les redondances. Des tests seront effectués sur les flux de données concernant l'eau et la qualité de l'air.

L'Ifen apportera sa contribution au groupe de travail d'Eurostat concernant notamment les pesticides, l'eau, les déchets, les dépenses environnementales.

L'Ifen va continuer à participer au groupe de travail de l'OCDE sur les données et indicateurs ainsi que dans le groupe conjoint OCDE - Eurostat sur les flux de matière.

L'Ifen sera impliqué dans les travaux du groupe de travail conjoint ONU – CEE – Eurostat – OCDE sur les indicateurs du développement durable.

Les textes facilitant l'accès du public aux informations environnementales progresseront dans leur application :

- La convention d'Aarhus incite à développer la mise à disposition d'un maximum d'informations, notamment sur le web. Elle pose le principe du libre accès aux informations et fait obligation aux autorités de répondre aux citoyens. Sa mise en œuvre, commencée en 2006-2007, devrait se poursuivre et se développer les années suivantes.
- La directive Inspire relative à l'établissement d'une infrastructure d'information spatiale a été adoptée début 2007. En 2007, les spécifications relatives aux métadonnées et aux services en ligne devraient être définies. La spécification des normes devant s'appliquer aux données débutera en 2008.

6. Diffusion des travaux

La publication des collections de l'IFEN sur support « papier » sera poursuivie. Après avoir été rénové en 2007, **le site Web de l'Ifen** qui permet notamment un accès plus facile à l'information par thème d'environnement, sera enrichi de nouveaux produits en 2008.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008 (résumé)

7.1 Sujets transversaux, synthèses

La préoccupation du **développement durable** a gagné de nouveaux acteurs. Les travaux sur les indicateurs de développement durable (IDD), pour lesquels l'Ifen a joué un rôle de pionnier en France, sont désormais pilotés par la délégation au développement durable et d'autres services statistiques concourent à leur réalisation. Deux exercices de production d'IDD ont été effectués ainsi au cours de la période 2004-2008.

En matière d'évaluation des politiques publiques, des **indicateurs de performance** sont suivis régulièrement. Ils sont choisis de façon à constater l'évolution des situations par rapport à des objectifs ou des engagements fixés au niveau national ou international, par exemple les émissions de gaz à effet de serre de la France en regard de l'objectif pour 2010 du protocole de Kyoto.

Les demandes de données des instances **internationales** (ONU, OCDE, EUROSTAT, Agence européenne pour l'environnement) ont augmenté. Dans le classement établi chaque année par l'AEE pour la transmission des données, le taux de réponse et le rang de la France se sont améliorés régulièrement pendant la période.

Conformément aux engagements internationaux de la France, un **rapport sur l'état de l'environnement en France** a été produit en 2006. Ce rapport est établi au moins tous les quatre ans.

Le **système d'information** des données environnementales présente une forte spécificité par rapport aux autres domaines statistiques. Beaucoup de données primaires sont produites par de très nombreux organismes dans le cadre d'opérations administratives ou de surveillance. Le rôle de l'Ifen est d'organiser la collecte, de structurer, de traiter, de documenter et d'« entreposer » ces données pour en faire un système solide, durable et facilement accessible. Les fichiers des installations classées pour la protection de l'environnement se sont améliorés, néanmoins ils ne sont pas complètement centralisés et certains établissements n'ont toujours pas de numéro SIRET. Des avancées significatives ont été réalisées dans certains domaines, les risques (inondations), les sols, les pesticides dans les eaux par exemple. Cependant, la situation reste insatisfaisante, les progrès étant rendus difficiles par le cloisonnement, l'autonomie et la dispersion des acteurs.

Des progrès ont été réalisés pour répondre aux besoins d'information des acteurs **territoriaux** : la base de données régionales a été enrichie de nouvelles variables et est désormais accessible en ligne sur le web, une base de données communales a été constituée.

La **diffusion de l'information** a donné lieu à des efforts visant une meilleure lisibilité de l'offre de publication et, surtout, une meilleure utilisation d'internet comme canal de diffusion d'une information pertinente et actualisée. La gamme éditoriale de l'Ifen a été simplifiée. Le site internet de l'Ifen a été enrichi et rénové, il permet d'offrir gratuitement presque toutes les informations produites. Les indicateurs de consultation du site augmentent fortement et régulièrement. Cette mission a été renforcée et légitimée par la transcription en droit français de la directive européenne sur l'accès du public à l'information environnementale.

7.2 Les principaux domaines de l'environnement

Air

Les sources sont la banque de données sur la qualité de l'air (BDQA), gérée par l'Ademe, qui rassemble les données élémentaires provenant des associations de mesure de la qualité de l'air. Il y a aussi les inventaires d'émissions dans l'atmosphère du Citepa.

L'Ifen a élaboré à partir des données de la BDQA des indicateurs synthétiques annuels de l'évolution de la pollution de l'air en milieu urbain. Quatre polluants donnent lieu à un indice : l'ozone, les particules, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre. Des travaux ont été engagés pour spatialiser les résultats par croisement des données de qualité avec les bases géographiques. Le but est de mieux connaître l'exposition des populations aux pollutions de l'air.

Eau

En ce qui concerne la ressource et la qualité de l'eau, les principaux travaux réalisés ont porté sur les prélèvements en eau effectués par les agents économiques, la présence des pesticides dans les eaux et l'évaluation des flux de polluants apportés en mer par les cours d'eau.

Les améliorations envisagées pour l'estimation des substances polluantes dans les eaux n'ont pas été réalisées, notamment en raison de difficultés techniques et méthodologiques.

Une enquête (Direction de l'eau - Ifen - Scees) auprès des collectivités locales sur les services d'eau potable et l'assainissement des eaux usées a été effectuée en 2006 sur l'année de gestion 2004. Elle est utilisée notamment pour répondre à des exigences d'information de la directive cadre européenne sur l'eau de 2000. Les comptes des collectivités locales ont également été utilisés pour obtenir des informations sur ce thème.

Faune, flore et habitats

La Direction de la nature et des paysages a lancé un vaste chantier de mise en place du système d'information sur la nature et les paysages. La première phase a consisté à faire un inventaire des sources de données existantes sur ce domaine qui repose sur une fiche descriptive standardisée. L'Ifen en a été l'opérateur. Il reste encore de gros progrès à faire pour disposer d'une observation statistique fiable de l'évolution de la biodiversité. La création d'un observatoire de statistique de la biodiversité ordinaire prévue dans la stratégie nationale de la biodiversité n'a pas eu lieu.

Des investigations nouvelles ont été réalisées pour mieux connaître les espaces protégés (parcs naturels, zones Natura 2000, réserves naturelles, zones humides) et éclairer les problématiques de gestion de ces espaces. Elles portent sur l'évolution de l'occupation du sol et sur les caractéristiques socioéconomiques de ces territoires. Les travaux sont réalisés en croisant les contours des espaces protégés, gérés par le Muséum national d'histoire naturelle, avec des données de Corine land cover, de démographie, d'économie ou spécifiques.

Sols

L'évolution des législations concernant les sols et la directive européenne sur les sols qui va être bientôt adoptée renforcent la nécessité d'une meilleure connaissance des sols.

La connaissance de la qualité des sols a donné lieu à la création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS), le GIS sol. Il associe les ministères de l'agriculture et de l'écologie, l'Ademe, l'INRA et l'IRD. Trois opérations majeures sont conduites par le GIS sol : la base de données d'analyse des terres (BDAT), alimentée par l'achat des analyses des agriculteurs (plus de 200 000), la cartographie pédologique de la France et le "Réseau des mesures de la qualité des sols" (RMQS). S'agissant du RMQS, la couverture complète du territoire métropolitain va demander sept ans. Le premier cycle d'observations doit en effet se terminer en 2008. Des premiers résultats partiels ont déjà été communiqués, par exemple sur la présence d'éléments métalliques.

L'effort de suivi des pressions sur les sols a donné lieu à plusieurs travaux consacrés à l'érosion, aux coulées boueuses et à l'évolution des stocks de matières organiques.

Occupation des sols

Le programme européen **Corine land cover** visant à cartographier l'occupation des sols en 2000 a abouti en 2005. Dix ans après la première édition, il a permis des analyses des changements d'occupation des sols. La base de données complète est téléchargeable via le site internet de l'Ifen. Elle est utilisée dans de nombreux travaux où elle est croisée avec d'autres bases de données géographiques ou statistiques. Une nouvelle version de Corine land cover relative à l'année 2006 vient de démarrer.

L'observatoire du « **littoral** » a été mis en place. Il associe plusieurs directions des ex-ministères de l'équipement et de l'écologie, la DIACT et le Secrétariat général de la mer. L'Ifen en est l'opérateur. Un site internet de l'observatoire du littoral a été créé et il diffuse les informations produites : indicateurs de gestion intégrée des zones côtières, cartographie interactive du littoral, analyses de l'érosion et de l'artificialisation du littoral.

Activités économiques et environnement

Le règlement statistique européen "**déchets**" a donné lieu à une collecte importante d'informations. Il vise à savoir quel est le volume des déchets produits annuellement, quels sont les différents agents économiques (ménages, différents secteurs comme l'agriculture, l'industrie, le bâtiment etc.) à l'origine et ce qu'on en fait (recyclage, valorisation, décharge, incinération, stockage etc.). Il y a 51 catégories de déchets a priori. Cette enquête nécessite la collaboration de l'ensemble de la statistique publique et plus particulièrement de l'Insee et des services statistiques de l'agriculture, de l'équipement et de l'industrie. C'est pourquoi le dispositif à mettre en place a été préparé par une mission conjointe de l'inspection générale de l'Insee et de l'inspection générale de l'environnement.

La première réponse a été fournie à Eurostat en 2006 pour les déchets de l'année 2004 principalement à partir des données de l'Ademe. Pour les déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics il a fallu une enquête spécifique en 2006. Les déchets dangereux ont été recensés à partir des déclarations obligatoires des entreprises. En 2006 la France a obtenu une dérogation pour les déchets de l'agriculture et du tertiaire.

La deuxième réponse est à faire en 2008 sur les déchets de 2006. Le Sessi effectue une enquête pour les déchets industriels et l'Insee pour les déchets du commerce de gros. Des estimations

seront faites pour les déchets des activités tertiaires.

Chacun des secteurs économiques (agriculture, énergie, industrie, transports, tourisme, etc.) a des effets sur l'environnement sous forme de consommation de ressources naturelles ou d'émissions de produits polluants. Ces effets peuvent être observés à partir de sources transverses (suivi des émissions dans l'air ou dans l'eau des installations classées, inventaire par activité économique des émissions de gaz à effet de serre, production de déchets dangereux). Mais certains effets spécifiques à chaque activité ne peuvent être observés qu'à l'occasion d'opérations adaptées qui relèvent des services statistiques compétents. Le Scees a ainsi intégré dans certaines de ses opérations de collecte statistique plusieurs questions sur des problématiques environnementales. Des rapports thématiques « agriculture et environnement », « transports et environnement » ont été présentés à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (CCEE).

La compréhension des **liens entre l'économie et l'environnement** a été approfondie avec la mise en œuvre de la méthode **NAMEA**, promue par Eurostat. Elle permet le rapprochement pour une même branche entre les évolutions de la production d'une part, et celles des émissions de polluants dans les milieux naturels d'autre part. Elle permet aussi d'estimer les émissions générées par la demande finale en produits via les coefficients techniques du tableau des entrées-sorties de la comptabilité nationale.

Mesurer les efforts, et notamment les dépenses, des différentes activités économiques et des différents agents (collectivités locales, Etat, entreprises, ménages) en faveur de l'environnement est essentiel. Ces efforts traduisent en effet les conséquences économiques de la politique environnementale sur l'économie. C'est pourquoi ils font l'objet d'une forte demande européenne et sont au cœur du rapport annuel de la CCEE. Ces dépenses sont suivies dans le **compte des dépenses de protection de l'environnement**. Celui-ci a été développé au cours de la période : meilleure prise en compte de certains domaines (recherche-développement, cadre de vie), essai de partage volume-prix de la croissance des dépenses pour l'eau et les déchets. Le rapport annuel à la CCEE a été remanié de façon à le rendre plus lisible.

De nouveaux développements des comptes de l'environnement tels qu'ils sont définis par l'ONU ont commencé. Il s'agit en particulier des **comptes de flux de matières** qui analysent l'économie sous l'angle des échanges de matières depuis l'extraction des ressources naturelles jusqu'aux rejets de polluants.

Emploi, éco-activités

Ménager l'environnement est en général présenté comme une contrainte pour l'économie. Mais c'est aussi une opportunité qui crée des marchés et des emplois nouveaux. Analyser et suivre l'emploi dans les secteurs liés à l'environnement est nécessaire pour repérer les dynamiques à l'œuvre. La difficulté est d'identifier les entreprises concernées, qui peuvent se situer dans des branches d'activité très variées. C'est la raison pour laquelle on recourt à une méthode indirecte pour estimer chaque année les **emplois environnementaux**. Les nouvelles nomenclatures d'activités, internationale et française, permettent de mieux repérer les activités liées à l'environnement. Il en va de même pour la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles à l'égard des métiers de l'environnement.

L'enquête réalisée régulièrement par le CEREQ a été renforcée pour connaître l'insertion professionnelle des jeunes issus en 2004 d'une formation initiale en environnement.

Bruit

Rien n'a été entrepris pour la connaissance des nuisances sonores bien que ce soit une des principales préoccupations de la vie quotidienne exprimées par les Français dans certains sondages.

Risques

La sensibilité sociale aux risques, qu'ils soient naturels ou technologiques, est de plus en plus grande. Un investissement important a été réalisé pour apprécier les enjeux humains et

économiques exposés au **risque inondation**. Une méthode a été mise au point pour estimer les populations, les logements, les activités économiques et les équipements se situant dans les zones inondables. Les sources d'information mobilisées sont les SIG sur les zones inondables, Corine land cover, le recensement de population, les répertoires d'établissements, la base permanente des équipements.

Aspects sociaux et perception de l'environnement

L'état de l'opinion est une variable particulièrement importante pour la politique de l'environnement. Des sondages ont été effectués sur l'opinion des Français à l'égard de l'environnement en général d'une part, et sur leur environnement proche d'autre part. Une enquête a été réalisée sur le sentiment d'exposition des Français à l'égard des risques naturels et technologiques en relation avec leur domiciliation.

L'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee a fait l'objet d'un complément de questions portant sur les pratiques environnementales des ménages.

TRAVAUX PREVUS AU PROGRAMME A MOYEN TERME 2004-2008

THEMES ET OPERATIONS	UNITE RESPONSABLE
Enquêtes annuelles sur les dépenses pour l'environnement des conseils généraux et régionaux	IFEN
Enquête annuelle sur la gestion de l'eau et de l'assainissement auprès des mairies (2006/2004)	SCEES - IFEN
Complément à l'enquête EPCV (2005)	INSEE
Enquête sur les déchets du commerce de gros (2007/2006)	INSEE
Enquête sur les déchets de l'industrie (2007/2006)	SESSI

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006, prévues en 2007

2006

Date de parution	Titre
4 pages	
Janvier/Février 2006 N° 109	L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français
Mai 2006 N° 110	Les oiseaux d'eau préfèrent les espaces protégés en hiver
Juin 2006 N° 111	Eaux usées et déchets : l'effort porte sur l'investissement
Juillet/Août 2006 N° 112	Amélioration contrastée de la qualité de l'air des villes entre 2000 et 2005
Septembre 2006 N° 113	Un quart du littoral recule du fait de l'érosion
Octobre 2006 N° 114	Les impacts du réseau routier sur l'environnement
Novembre/Décembre 2006 N° 115	Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre
<u>Dossiers</u>	
Février 2006 N°3	L'assainissement en France en 1998 et 2001 (téléchargeable uniquement sur le site)
Juillet 2006 N°4	NAMEA, un outil pour relier activités économiques et pressions environnementales
Août 2006 N°5	Les pesticides dans les eaux - Données 2003 et 2004 (téléchargeable uniquement sur le site)
<u>Synthèses</u>	
Septembre 2006	L'économie de l'environnement en 2004
Octobre 2006	L'environnement en France – Édition 2006 (synthèse disponible en anglais)
Octobre 2006	Synthèse de « L'environnement en France – Édition 2006 »
Décembre 2006	10 indicateurs clés de l'environnement (version disponible en anglais)

2007

Le 4-pages de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
Enquête eau et assainissement 2004	février
Les déchets du bâtiment	mars
Economie de l'environnement (extrait du rapport à la CCEE)	août
Occupation des sols dans les espaces protégés	octobre
Evolution de l'artificialisation du littoral	octobre

La matière organique dans les sols	novembre
L'environnement dans les régions : principales caractéristiques	décembre
Atteintes aux zones humides	décembre
Sentiment d'exposition aux risques	décembre

Les Synthèses de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
L'économie de l'environnement en 2005 – Rapport de la CCEE 2006	Rapport présenté à la CCEE en avril, puis édition en juin.
Dépliant "10 Indicateurs clés de l'environnement"	novembre

Les Dossiers de l'Ifen

<i>Imprimé (I) ou téléchargeable</i>	<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
T	L'érosion du littoral	octobre
I	La méthode des flux de matières	novembre
I	Résultats de l'enquête sur les pratiques environnementales (EPCV)	novembre
T	Ecoactivités	novembre
T	Pesticides dans les eaux	novembre
T	Enquête eau, résultats complets	novembre
T	Actes des séminaires du conseil scientifique (2 dossiers)	novembre
T	Les déchets en 2004	décembre
T	Atteintes aux zones humides	décembre

Les produits web de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication - Commentaire</i>
Données essentielles de l'environnement	Nouveaux sujets et mises à jour
Données régionales (Eider web)	Mise à jour des séries et indicateurs régionaux
Indicateurs de performance	mise à jour en continu
Observatoire du littoral	Indicateurs

Les contributions de l'Ifen à des produits extérieurs ou partenariaux

<i>titre</i>	<i>Commentaire</i>
Rapport « aspects sociaux » CCEE	Rapport CCEE, Avril 2007
Catalogue des sources de données Nature	Web naturefrance.fr
IDD territoriaux (enjeux environnementaux)	Site de l'Observatoire des

	territoires
--	-------------

Partie 1 – Les enquêtes ADEME 2006 sur les déchets

En matière de déchets, une enquête nationale a été réalisée en 2006.

- ✓ L'enquête « **Collecte** » **2006** (portant sur les données 2005 et concernant les ordures ménagères) a permis d'actualiser les compétences « collecte et traitement » des collectivités et de préciser les tonnages collectés (avec leur destination) pour :
 - les ordures ménagères résiduelles,
 - les collectes sélectives d'emballages,
 - les encombrants,
 - les biodéchets,
 - les déchets verts,
 - les déchetteries.

Les résultats seront disponibles sur le site www.ademe.fr (rubrique déchets) et sur www.sinoe.org en novembre 2007.

- ✓ L'enquête sur le **prix de la mise en décharge des ordures ménagères** est terminée et sera accessible sur le site www.ademe.fr dans la rubrique « déchets » fin octobre 2007.

Partie 2 – Enquêtes et études de l'ADEME en 2007

La seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères (demandée par le ministère chargé de l'écologie dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004) a débuté en septembre 2007. Après appels d'offres européens, les sociétés Véolia Propreté, Fairtec et Trisélec ont été choisies pour réaliser les opérations d'échantillonnage, de tri, de caractérisation sur les flux ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives et déchetteries dans 100 collectivités (à noter que les origines ménages et non-ménages seront différenciées). Des analyses physico-chimiques seront ensuite réalisées sur un certain nombre d'échantillons.

Les résultats sont attendus pour fin 2008. L'organisation générale de cette campagne a été validée par un **comité de pilotage constitué du MEDAD, de l'AMF, la FNADE et d'Eco-Emballages** qui co-finance cette campagne.

- ✓ Enquête sur les **coûts de la filière de gestion des bio-déchets** : en cours (les résultats sont attendus pour début 2008).
- ✓ Nouvelle enquête **ITOM** (installations de traitement des ordures ménagères) : en fin de réalisation (sur les données 2006).
- ✓ Enquête sur les **installations de traitement/valorisation des déchets industriels dangereux et non-dangereux** : plus de 700 services ont été ajoutés dans SINOE.
- ✓ Enquête sur les déchets de l'assainissement : une convention passée entre l'ADEME et la FNSA (fédération nationale des syndicats de l'assainissement) conduira à identifier l'ensemble des acteurs prenant en charge les déchets de l'assainissement et les filières associées d'élimination et de valorisation de ces déchets (les données seront versées dans SINOE).

Partie 3 – Enquêtes et études de l'ADEME en 2008

L'ADEME a initié la seconde **enquête « Collecte »** sur la base des données 2007 qui sera réalisée début 2008.

Le test de remplissage de la matrice coûts jusqu'à fin 2007 par 300 collectivités (voir ci-dessous) permettra la production d'un **référentiel coûts** mi 2008.

Concernant **ComptaCoût®** (voir ci-après), l'ADEME souhaite aller vers une « **reconnaissance officielle** » de la méthode (pour plus d'information, www.ademe.fr, rubrique déchets).

Partie 4 – Autres travaux d'observation

Un travail important continue d'être réalisé sur l'**outil SINOE** - Système d'information et d'observation de l'environnement - (www.sinoe.org) pour assurer son développement et y ajouter régulièrement des données complémentaires sur les déchets. SINOE doit aussi permettre une saisie directe des données d'enquête par des prestataires (droits d'accès spécifiques). Cet outil donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer leurs propres données au sein d'un espace privatif et d'utiliser ainsi SINOE comme base de données locales, départementale ou régionale. A ce jour, une quinzaine de partenaires dont des conseils généraux ont signé une convention d'utilisation avec l'ADEME et d'autres sont en cours de discussion.

A noter aussi que le MEDAD et Eco-Emballages alimentent SINOE en données annuelles concernant les producteurs de déchets dangereux, les centres de traitement/stockage de déchets et les flux d'emballages.

Toujours concernant le domaine des données déchets, l'ADEME produit régulièrement un document « **chiffres clés déchets** » téléchargeable sur www.ademe.fr.

En 2008, l'ADEME continuera l'analyse des orientations des **plans de gestion des déchets** (déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux, déchets du BTP, déchets de soin). Les plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) seront étudiés en priorité et une méthodologie d'analyse des **risques de pénurie** d'installations de traitement a été élaborée. Un **colloque** sur les plans d'élimination des déchets est programmé à Paris les **29 et 30 janvier 2008**.

L'ADEME a mis en place début 2005 un **comité de connaissance des coûts**, rassemblant la majorité des acteurs concernés par la connaissance des coûts de gestion des déchets ménagers avec pour objectif de produire une méthodologie homogène de présentations des coûts (dépenses et recettes) afin d'évaluer le coût des filières et de permettre une comparaison entre collectivités équivalentes. Cet objectif a été atteint et le comité a validé une matrice standard de présentation des coûts : environ 300 collectivités volontaires (dont Paris, Lille, Marseille) vont tester cette matrice en 2007 et seront accompagnées par AMORCE et le CNR. Cette opération se fait avec le soutien de l'AMF. Un module spécifique de saisie est disponible dans SINOE. Les collectivités pourront ainsi renseigner directement la matrice coûts et le calcul de leurs coûts (complet, technique, partagé et aidé) leur seront restitués, tout comme les coûts en €/t et en €/habitant.

Parallèlement, la **méthode ComptaCoût®** (méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de service public d'élimination des déchets) continue d'être proposée aux collectivités avec une formation de base de 4 jours. Fin 2007, 150 collectivités auront été formées pour utiliser la méthode.

Partie 5 – Poursuite des enquêtes

La réalisation des enquêtes statistiques par les services spécialisés des ministères concernés (écologie, industrie, agriculture, équipement) dans le cadre du règlement statistique européen sur les déchets et l'alimentation de SINOE par des données administratives conduit l'ADEME à réfléchir sur les conditions d'utilisation, de présentation et de restitution des données dans SINOE mais surtout sur la pré-saisie des questionnaires pour les prochaines enquêtes exhaustives (ITOM, collecte, déchets dangereux, ...). Dans tous les cas, les seules informations nécessaires aux réponses au RSE sont insuffisantes pour assurer le suivi des politiques locales et nationales en matières de déchets. Il sera donc nécessaire de compléter régulièrement les données statistiques par de nouvelles enquêtes complémentaires exhaustives.

Extraits de programmes statistiques 2008 examinés par d'autres formations du Cnis

	Page
- Formation Agriculture	17
- Formation Commerce, services	22
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	24
- Formation Monnaie, finance, balance des paiements	28
- Formation Transports, tourisme	29
- Formation Urbanisme, équipement, logement	31
- Formation Statistiques régionales et locales	32

Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

1. Exposé de synthèse

En 2008, au terme de deux années consacrées à la réforme de la statistique agricole, tous les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) des directions régionales de l'agriculture et de la forêt assureront pleinement les opérations et travaux confiés au niveau déconcentré sous le pilotage du service central des enquêtes et études statistiques (Scees). Cette nouvelle organisation totalement opérationnelle permettra de viser trois objectifs :

- accroître la qualité des productions ;
- accroître la visibilité de la statistique agricole en se centrant sur les travaux à valeur ajoutée ;
- améliorer l'efficacité des actions en faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication.

Ces objectifs constituent les lignes directrices des travaux qui seront menés en 2008.

Deux **enquêtes nouvelles** seront réalisées. D'une part, le recensement de la salmoniculture et celui de la pisciculture marine établiront le niveau de production par une enquête sur le champ complet (à la suite des mises à jour faites depuis 1997 par des enquêtes annuelles par sondage) ; ils actualiseront aussi les données structurelles sur les élevages. D'autre part, l'enquête sur les cheptels et les installations d'élevage permettra d'évaluer les deux programmes de maîtrise des pollutions d'origine animale (PMPOA) et d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, mais également de mettre à jour les données caractérisant les outils de production animale (bovine, ovine, caprine et porcine). Chacune de ces enquêtes a été présentée devant la formation Agriculture le 23 avril 2007 pour examen d'opportunité.

L'exploitation de fichiers administratifs se poursuivra dans deux domaines :

- la collecte mutualisée de données, pour alimenter un entrepôt de données ministériel, dont le Scees assurera la maîtrise d'ouvrage ; tous les fichiers administratifs d'aides aux agriculteurs sont concernés (aides couplées ou découplées de la production, aides agro-environnementales) ; l'utilisation de fichiers administratifs est pleinement intégrée à la préparation du recensement agricole prévu en 2010 et fait l'objet d'une expérimentation en 2007.
- l'utilisation du fichier national centralisé des sites d'élevage porcin lié à la base de données nationale d'identification (BDNI) porcine ; une interrogation des sites sur la capacité par grande catégorie d'animaux (troues, porcelets, porcs à l'engrais) sera réalisée en 2008 pour optimiser l'échantillonnage.

L'exploitation de fichiers administratifs permettra par ailleurs de faciliter les estimations précoces d'assolement, de fournir l'estimation des cheptels bovins et les données d'emploi (Insee, Scees, MSA).

Les **autres travaux statistiques** prévus en 2008 sont :

- la préparation du recensement agricole 2010, engagée au niveau européen et national ; la réalisation probable d'une enquête par sondage sur les méthodes de production à orientation agro-environnementale se ferait en parallèle au recensement ; diverses actions organisationnelles et techniques seront menées en 2008 ainsi que la définition du questionnaire lui-même lorsque le règlement européen aura été adopté.

- les statistiques de déchets agricoles, en réponse au règlement européen 2150/2002 du Conseil (transmission à Eurostat en juin 2008 sur l'année de constat 2006).
- l'opération de synthèse "valeur vénale des terres", renouvelée à l'aide d'un modèle permettant de suivre le niveau et l'évolution de la valeur.
- La fin de la reprise par le Scees des chaînes de production amont du réseau d'information comptable agricole (RICA) et des marchés d'hébergement et de maintenance.
- les tests de mise en œuvre de la nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles rendue nécessaire par le découplage des aides de la politique agricole commune (PAC).
- la stabilisation de la méthodologie employée pour établir la statistique agricole annuelle (SAA) et les comptes régionaux de l'agriculture.
- la définition d'une méthode de réalisation d'un bilan fourrager complet qui sera fournie à la direction générale de l'agriculture de la commission européenne.

Parmi les **opérations répétitives** figurent une vingtaine d'enquêtes (cf. liste en annexe) et le RICA dont le plan de sélection présenté par une fiche spécifique a été validé par la formation Agriculture le 23 avril 2007.

L'allègement de la charge statistique des entreprises est prise en compte dans les travaux de préparation du recensement agricole 2010 et ceux relatifs aux enquêtes statistiques sur les abattages de volaille auxquelles se substituerait en 2008 une déclaration administrative.

Le programme 2008 se caractérise :

- par la fourniture de données localisées, ou détaillées au plan géographique, la plupart des enquêtes y contribuant à des degrés divers ;
- par des apports sur les préoccupations environnementales, l'occupation du territoire, les déchets, les pratiques culturelles ou encore les impacts sur l'environnement.

Au niveau européen, le programme moyen terme 2008-2012 entrera en application et le projet de remplacement du règlement 571/188 sera présenté au conseil et au parlement début 2008. Ce texte fixera la réalisation du recensement agricole 2010 et des trois enquêtes spécifiques (méthodes de production, structures 2013 et 2016).

La **diffusion des travaux** de la statistique agricole a pour principal vecteur le site Internet Agreste. L'enrichissement et la rénovation, entamés en 2006 et poursuivis en 2007, seront approfondis en 2008, notamment pour la conjoncture selon trois volets : informations rapides, synthèses mensuelles; données en ligne. La base de données agrégées Datagreste sera renouvelée pour être remplacée par l'outil de « diffusion interactive des statistiques agricoles de référence » (DISAR). La liste des publications (6.2) illustre la diversité des produits de valorisation des travaux de la statistique agricole.

Par ailleurs, **dans le domaine des IAA** (dont le programme a été présenté devant la formation industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie du CNIS), la qualité des enquêtes continuera d'être un objectif prioritaire. Le respect des délais sera poursuivi ainsi que l'amélioration de la cohérence inter-sources. Comme chaque année maintenant un bilan qualité sera élaboré pour l'EAE ainsi que le rapport d'évaluation de la Charte de qualité des enquêtes de branche. L'amélioration du taux de couverture de l'IPI sera poursuivie a priori par une enquête sur les spiritueux et sur le vin si l'étude qui doit être menée en 2007 aboutit. En 2008 les enquêtes IPI devront tenir compte de la nouvelle nomenclature mais les résultats devront être fournis dans les deux nomenclatures jusqu'en 2011. Par ailleurs l'enquête IPCI sera réalisée sur les nouvelles séries retenues au cours de l'enquête préliminaire réalisée en 2007. L'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement comportera le volet « dépenses courantes » en plus des « investissements et des études ».

En 2008, la France transmettra à Eurostat les statistiques sur les déchets définies par les annexes 1 et 2 du règlement statistique 2150/2002. Le Scees participe à cette opération. Il a directement en charge la réponse concernant les déchets organiques des IAA. Dans ce cadre, une première réponse élaborée en 2007, en concertation avec les organisations professionnelles, devrait conduire à la mise en place d'enquêtes pilotes dans quelques secteurs. Un bilan de cette opération sera fait en 2008 pour proposer un dispositif pérenne en 2009.

Le Scees'impliquera activement dans :

- la participation aux travaux intersectoriels animés par l'Insee, prévus dans le cadre du moyen terme 2004-2008, notamment la mise en place en 2008 des nouvelles nomenclatures d'activité et de produits ainsi que le programme de refonte de la statistique annuelle d'entreprise, Resane ;
- la poursuite de l'exploitation des bénéficiaires industriels et commerciaux pour les petites unités en dessous du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise ;
- l'exploitation et la diffusion des résultats de l'enquête triennale sur les matières premières utilisées dans la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme, de l'enquête communautaire sur l'innovation technologique dont la collecte est assurée par le Sessi fin 2007 et de l'enquête thématique sur les changements organisationnels et les nouvelles technologies de l'information et de la communication dont la collecte est assurée par l'Insee.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

- **Recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine**

Les précédents recensements sur ces secteurs d'activité ont été réalisés en 1997. L'objectif est d'actualiser la connaissance des caractéristiques structurelles des élevages (modes d'élevage, structures des exploitations) et de recalculer les niveaux de production estimés annuellement par enquête par sondage. Le recensement de la salmoniculture se déroulera sur le terrain au printemps 2008, celui de la pisciculture marine à l'automne 2008.

L'avis d'opportunité favorable pour ces deux recensements a été donné par la formation Agriculture le 23 avril 2007.

- **Enquête sur les installations d'élevage**

En 2001, avait été intégré aux enquêtes habituelles de novembre, sur les cheptels bovins, ovins, caprins et porcins, un questionnaire spécifique sur les installations d'élevage (bâtiments et installations de stockage d'aliments et d'effluents). L'objectif était d'une part d'évaluer le parc disponible et d'autre part de faire un état des lieux des capacités de traitement des déjections animales au terme du premier programme de maîtrise des pollutions d'origine animales (PMPOA).

En 2002, un deuxième programme PMPOA a été mis en place par le ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi qu'un programme d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage (plan bâtiment). L'un et l'autre touchent à leur terme en 2008. A la demande notamment des services concernés du MAP, un renouvellement de l'interrogation de 2001 en novembre 2008 permettrait d'évaluer l'impact de ces deux nouveaux programmes, et de façon plus générale, de mettre à jour les données disponibles sur les outils de production animale.

Cette enquête pourrait être étendue au secteur de la volaille en 2009, de façon déconnectée des enquêtes annuelles cheptel de novembre qui ne portent que sur les gros animaux.

L'avis d'opportunité favorable pour cette enquête a été donné par la formation Agriculture le 23 avril 2007.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

- **La collecte mutualisée de données au ministère de l'agriculture et de la pêche**

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a confié au Scees la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données pour l'alimentation d'un entrepôt de données ministériel en cours de création. Cette collecte mutualisée concerne tous les fichiers administratifs de la sphère agricole, et en particulier les fichiers d'aides (aides couplées, aides découplées, aides agro-environnementales). Elle permettra en particulier au Scees de poursuivre les estimations précoces des assolements mises en place en 2006. En effet ces dernières ne pourront plus à partir de 2008 reposer sur le système actuel du fait de la refonte totale des systèmes d'information des Offices agricoles. Elle permettra également d'étudier de nouveaux fichiers d'aides, en particulier dans le domaine agro-environnemental. Elle permettra enfin de préparer l'utilisation des fichiers administratifs dans le

cadre du prochain recensement agricole qui aura lieu en 2010, afin d'alléger la charge de réponse aux enquêtes auprès des exploitants.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

- **La préparation du recensement agricole 2010**

Les travaux de préparation du RA2010 ont été engagés tant au niveau européen que national. Du côté européen, le projet de règlement organisant le recensement et les enquêtes Structures 2013 et 2016 a été longuement débattu en 2006 en groupes techniques avec Eurostat, et la Commission a transmis en mai 2007 sa proposition au Conseil et au Parlement. Le règlement devrait inclure la réalisation parallèle au recensement d'une enquête par sondage sur les méthodes de production, à orientation agro-environnementale.

Du côté national, il a été décidé de maintenir inchangés les seuils de taille relatifs à la définition statistique des exploitations agricoles. Il a également été décidé de repenser totalement la phase de saisie-contrôle des données, dans un double objectif de modernisation et d'adaptation au contexte nouveau créé par la réforme de la statistique agricole avec la disparition des échelons départementaux. En particulier, on s'oriente vers une saisie directe des questionnaires par l'enquêteur sur un matériel portable lors de l'entretien avec l'exploitant ; une expérimentation sera menée sur l'enquête Structures 2007 dans deux régions. Outre la conduite de cette expérimentation, l'année 2007 est consacrée à l'approfondissement de divers chantiers organisationnels et techniques : possibilité de mobiliser des données administratives en substitution ou en complément de l'enquête, organisation des contrôles des données, rôle et profil des intervenants, positionnement du recensement de la viticulture dans le dispositif, organisation de la phase de constitution de la liste des exploitations à enquêter. La définition du questionnaire lui-même sera menée en 2008, lorsque le règlement européen aura été adopté.

- **Les statistiques de déchets agricoles**

La réponse au règlement 2150/2002 du Conseil du 25/11/2002 sur les statistiques des déchets doit être transmise à Eurostat au plus tard en juin 2008 sur l'année de constat 2006. Pour les déchets issus de l'agriculture, il s'agira de la première transmission. Pour préparer cette échéance, une étude pilote balayant les sources disponibles et incluant un premier essai de quantification de la production de déchets a été réalisée en 2004 en collaboration avec l'Ifen et l'ADEME. Cette étude a été actualisée fin 2006. Ces travaux concluent à la possibilité de mobiliser les données existantes ou de procéder à des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, plutôt que de réaliser des enquêtes spécifiques au résultat peu assuré.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2- Aspects "environnement"

L'enquête annuelle Teruti-Lucas permet une description de l'occupation physique et fonctionnelle du territoire et de ses évolutions, dont les utilisations potentielles sont multiples : paysage, urbanisation, ...

Les travaux sur les statistiques de déchets issus de l'agriculture menés en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME en application du règlement communautaire 2150/2002 du 25/11/2002, devront déboucher mi-2008 sur des estimations de quantités de déchets produits et traités pour l'année 2006, par catégorie de déchets.

L'année 2008 verra la poursuite de l'exploitation des résultats des enquêtes sur les pratiques culturales en grandes cultures et en viticulture de fin 2006 et début 2007. Elle verra également la disponibilité des résultats de l'enquête Structures 2007, dont certains aspects concernent plus directement l'environnement (notamment des questions repérant la production de divers types de déchets, mais aussi des questions sur les cultures intermédiaires piège à nitrate, les cultures énergétiques, l'irrigation, ...).

Les enquêtes de novembre 2008 sur les installations d'élevage permettront d'éclairer certains aspects des relations entre les activités d'élevage et la préservation de l'environnement. De même, les recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine aborderont le thème de la gestion des rejets des élevages.

Des travaux de synthèse sont par ailleurs régulièrement menés sur le thème des relations entre l'agriculture et l'environnement, comme les bilans annuels d'azote et de phosphore, ou la participation au suivi des engagements du protocole de Kyoto.

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
Insee - Direction des statistiques d'entreprises
- Département des activités tertiaires

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects « environnement »

L'enquête thématique sur le suivi statistique des déchets dans le commerce menée en 2007 répond de façon directe à une préoccupation environnementale, laquelle a conduit à un règlement européen.

1. Introduction

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **Une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . des ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques). Une interrogation à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long, sera tentée à titre expérimental sur « génération 98 ».
- **Une enquête " mini-génération "** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2 Aspects environnement

Suite à la demande de l'IFEN, une extension de l'enquête Génération 2004 porte sur les sortants des formations aux « métiers de l'environnement ».

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

L'enquête sur la production de déchets non dangereux

La France doit fournir tous les deux ans un ensemble de données sur la production de déchets, dans le cadre du règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets (CE N° 2150/2002) du 25 novembre 2002. En conformité avec différents avis du Cnis, la coordination d'ensemble de la réponse est assurée par l'IFen, auquel les différents services statistiques fournissent les informations nécessaires dans leur secteur d'activité. Le Sessi lancera donc à l'automne 2007 une enquête permettant d'évaluer la production de déchets non dangereux non organiques dans les établissements industriels, y compris ceux des industries agroalimentaires. La collecte se poursuivra au début de l'année 2008, avec un objectif de fournir les résultats à l'IFEN dans un délai lui permettant de respecter le calendrier de la réponse au règlement européen, à savoir une réponse avant la fin du mois de juin 2008.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

L'Enquête annuelle d'entreprise sera lancée, en 2008 sur l'exercice 2007. Dernière enquête de la quatrième génération, elle sera réalisée comme en 2007 en nomenclature intermédiaire. Les adaptations seront réduites au minimum, pour consacrer le maximum de moyens de conception statistique et de développement informatique à la réussite du programme Resane.

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – seront réalisées en nomenclature actuelle. Les travaux préparatoires au basculement en nouvelle nomenclature seront réalisés en 2008, et une attention particulière sera apportée à la qualité du classement en nouvelle nomenclature de l'activité principale des établissements

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects environnement

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, est de 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes a été fait en 2005, sur l'exercice 2004. En 2008, l'enquête réalisée s'intéressera donc aux dépenses d'investissement.

On peut aussi rappeler la réalisation, au dernier trimestre 2007 et début 2008, d'une enquête sur la production de déchets non dangereux par les établissements industriels, présentée au § 2.1.

1. Exposé de synthèse

Les actions statistiques du Scees, menées en 2008, s'articulent autour des quatre grands axes structurant le programme à moyen terme 2004-2008 dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA).

b) Afin de mieux satisfaire la réglementation européenne, le Scees a déjà amélioré la couverture des enquêtes sur les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Il poursuivra dans cette voie en 2008. Comme tous les trois ans, l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement réalisée en 2008 concernera également l'information sur les dépenses courantes.

En application du règlement statistique européen sur les déchets, un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen avait été mis en place afin de transmettre, en 2006, une réponse relative à l'année 2004. Cet exercice doit être renouvelé en 2008 sur l'année de constat 2006. Il s'appuiera pour les industries agricoles et alimentaires sur un dispositif plus complet. L'exploitation, faite par l'Ifen, des déclarations administratives pour la partie déchets dangereux sera poursuivie. La taille de l'échantillon de l'enquête sur les déchets non dangereux des industries agricoles et alimentaires, réalisée par le Sessi, a été augmentée afin d'améliorer la qualité des résultats. Un dispositif mixte (informations ou estimations professionnelles, résultats de l'enquête menée actuellement par le Scees sur les déchets organiques de l'industrie laitière) permettra de quantifier pour la première fois les déchets organiques produits par les industries agroalimentaires.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. La première réponse française en juin 2006, n'inclutait aucune information sur les déchets organiques des industries agricoles et alimentaires. En 2008, le Scees apportera une première réponse sur ce point sur la base d'informations ou d'estimations professionnelles et d'une enquête qu'il réalise en ce moment sur les déchets organiques de l'industrie laitière. Pour les autres types de déchets, l'information transmise pour les industries agroalimentaires s'appuiera, comme précédemment, sur les déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire et sur l'enquête sur les déchets non dangereux de l'industrie réalisée en 2007 par le Sessi auprès d'un échantillon plus important d'entreprises. Un bilan de ce dispositif sera fait ensuite avec l'ensemble des intervenants pour fixer les lignes directrices du dispositif à mettre en place en 2009 pour la réponse sur l'année de constat 2008.

3. Opérations répétitives

3.3 Enquête annuelle sur les consommations d'énergie

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en 2006, seront interrogés en 2008 uniquement les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1 100 unités représentant 83 % de la consommation d'énergie totale.

3.4 Enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement

L'enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement portera en 2008 sur les investissements et les études liés à la protection de l'environnement mais également sur les dépenses courantes. Limité jusqu'en 2005 aux seuls établissements industriels de 100 salariés et plus (1 000), le champ d'interrogation de cette enquête a été étendu en 2007 et 2008 par sondage aux établissements de 20 à 99 salariés (1 050) .

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects environnement

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** portera en 2008 non seulement sur les investissements et les études comme chaque année mais également sur les dépenses courantes.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, a été mis en place en 2005 pour produire la première réponse française attendue pour juin 2006. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi, l'Insee et l'Ademe a été mise en place sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. Pour le Scees, la fourniture de statistiques sur les déchets concernant l'année de constat 2006 s'appuyera sur des sources administratives pour le volet déchets dangereux, sur l'enquête menée sur la base d'un échantillon élargi par le Sessi pour la partie déchets banals. Concernant les déchets organiques spécifiques aux industries agricoles et alimentaires, un dispositif mixte (informations ou estimations professionnelles, enquête spécifique réalisée par le Scees dans l'industrie laitière) a été mis en place.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises demande de préciser le pourcentage des dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de la recherche distingue un poste « environnement ».

5.2. Aspects « environnement »

Dans la nomenclature fonctionnelle européenne des administrations, un poids important est consacré à l'environnement. Les comptes nationaux des administrations publiques sont disponibles depuis 2000 selon cette nomenclature détaillée. La collaboration avec l'IFEN se poursuit.

Transports

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Secrétariat général - Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective (SESP)

3. Opérations répétitives

3.6. Transports routiers

3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.

3.6.2.5. Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SESP ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

3.6.2.6. Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages, financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects "environnement"

Le SESP développe le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport, ainsi que, depuis 2004, des dossiers pluriannuels d'analyse économique des politiques publiques des transports intégrant une valorisation de ces externalités (émissions de CO₂,...). Le chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assurée par le SESP dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Tourisme

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi Direction du tourisme

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects « environnement »

Comme les autres années, les aspects environnementaux du tourisme seront plutôt traités sous forme de partenariats, soit avec le monde de la recherche, soit avec le service statistique du ministère de l'environnement. Les nombreuses demandes d'exploitation du SDT et de l'enquête sur les déplacements à la journée nous permettent d'établir des partenariats avec les organismes en charge des questions d'environnement sur des thèmes touchant à la fréquentation des territoires, à la pollution générée par les déplacements, etc. Les moyens limités du bureau de la statistique de la direction du tourisme ne lui permettent pas d'engager des études sur cette problématique. Toutefois, dans le cadre d'une étude commanditée par le ministère de l'environnement, portant sur une estimation des émissions de gaz à effet de serre générés par le transport des touristes, l'utilisation des données du SDT devrait permettre la mise en place d'un indicateur d'émission qui pourrait être suivi régulièrement.

Formation Urbanisme, équipement, logement

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
Insee - Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
- Division Logement

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects environnement

Le questionnaire de l'enquête logement 2006 comprend comme en 2002 une partie «Energie », substantielle. Les ménages sont également interrogés sur la qualité de leur environnement (qualité du logement, de l'immeuble, du quartier, bruit et isolation phonique,...).

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective (SESP)
- Sous-direction de l'observatoire statistique de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Le suivi du parc locatif social

Le projet est de rénover l'enquête annuelle sur le parc locatif social. La consolidation du positionnement de l'enquête PLS dans l'ensemble des dispositifs de recueil d'informations sur le logement social est indispensable. La clarification de son statut également. La rénovation devrait permettre des simplifications et de progresser vers la cohérence entre les différentes sources d'informations sur le logement social. Des représentants des utilisateurs et des organismes bailleurs de logements sociaux et des prestataires informatiques des bailleurs sont associés au projet. Ce projet de rénovation a obtenu un avis d'opportunité favorable, lors de la réunion de mai 2006 de la formation « urbanisme – équipement – logement ». Parmi les pistes suivies : unité statistique au logement, s'appuyer sur les systèmes d'information des bailleurs via notamment des contacts avec leurs prestataires informatiques, poser la question d'un répertoire du logement social, etc.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2 Aspects « environnement »

Dans le cadre de la refonte de l'enquête PLS, la possibilité de récupérer de l'information sur le mode de chauffage des logements et sur la consommation d'énergie de chauffage (lorsqu'il s'agit d'un chauffage central collectif) sera étudiée.

5.2. Aspects « environnement »

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (Taxe et redevance). Il est en rapport avec l'IFEN pour échanger sources et informations de contexte.